



**CHIFFRES CLÉS**

- Le Maroc se situe à l'extrémité nord-ouest de l'Afrique et bordé à la fois par la mer Méditerranée au nord et l'océan Atlantique à l'ouest.
- Ouvert à un marché de plus d'un milliard de consommateurs, le pays bénéficie d'une façade maritime riche, qui regorge de ressources halieutiques, avec une situation géographique stratégique.
- Véritable plateforme commerciale, logistique et financière vers l'Afrique, partenaire clé de l'Union européenne, le Royaume est un tremplin pour de multiples opportunités d'investissements.



Un marché de **38,2** millions d'habitants



**3<sup>ème</sup>** destination touristique en Afrique  
(14, 5 millions de touristes en 2023)

**6<sup>ème</sup>** Puissance économique d'Afrique



**77 %**  
Taux d'alphabétisation des adultes (2022)



**65 %** de la population est urbaine  
**35 %** de la population est rurale



**57,4 %** de la population est âgée de moins de 34 ans

Historique des adhésions aux Organisations Internationales



**710 850 km<sup>2</sup>**

**83 habitants/km<sup>2</sup>**(2021)

(France : **124** habitants/km<sup>2</sup> (2021))

**Casablanca**

Centre économique

**3,6** millions d'habitants

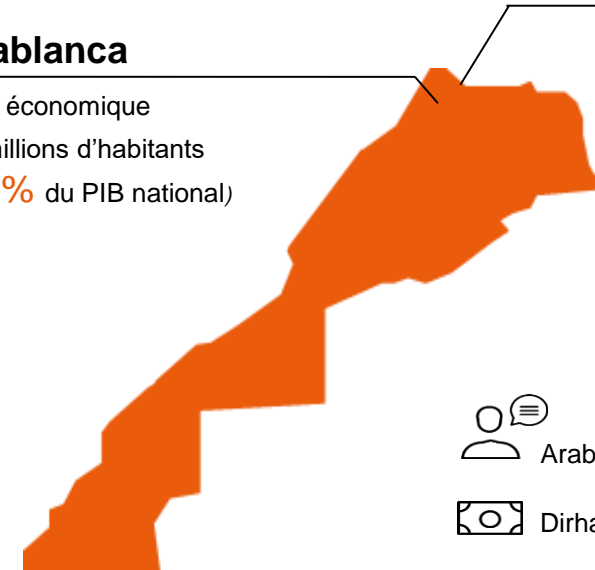
**32,3 %** du PIB national)

**Rabat**

Capitale politique

**503 775** habitants

**15,3 %** du PIB national



Arabe – amazighe



Dirham marocain (MAD)



## DONNÉES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

### • Régime politique et principaux dirigeants

- **Monarchie constitutionnelle** : la nouvelle Constitution a été adoptée par référendum le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Sa Majesté le Roi Mohammed VI est à la fois chef suprême de l'Etat et commandeur des croyants depuis son accession au trône en 1999. Le Roi nomme le chef du gouvernement au sein du parti politique arrivé en tête des élections législatives. Sur proposition du chef du gouvernement, il nomme les membres du gouvernement. Le pouvoir législatif, bicaméral, est exercé par la Chambre des Représentants, composée de 395 membres élus tous les cinq ans au suffrage universel direct, et la Chambre des Conseillers, composée de 120 membres élus pour six ans au suffrage universel indirect.
- **Les dernières élections législatives au Maroc se sont tenues le 8 septembre 2021** et sont marquées par la défaite du Parti de la justice et du développement (PJD) au profit du Rassemblement national des indépendants (RNI) et du Parti de l'Istiqlal (PI), respectivement en tête et en troisième place du scrutin. Ainsi, le dirigeant du RNI, Aziz Akhannouch est nommé Chef du gouvernement par le roi Mohammed VI et forme un gouvernement de coalition réunissant RNI, PAM et PI, qui entre en fonction le 7 octobre 2021.

- **L'activité économique du Royaume** est majoritairement dépendante des performances du secteur agricole et de ses principaux partenaires. Selon la nouvelle note de conjoncture du **HCP** (Haut-Commissariat au Plan), l'économie locale a progressé de 4,1 % au quatrième trimestre 2023, en variation annuelle, appuyée par une hausse de la valeur ajoutée agricole.

- **Depuis janvier 2018, le Maroc est passé d'un régime de change fixe à un régime de change plus flexible.** Cette libéralisation vise une meilleure résilience aux chocs économiques externes. En effet, la parité du dirham n'est plus adossée au panier de devises composé de l'euro et du dollar. Le dirham est ainsi soumis au système de l'offre et de la demande sur le marché de la devise. Après un déficit budgétaire record de 6,9 % du PIB en 2012, ce dernier a été ramené à 4,9 % en 2023, puis devrait se stabiliser à 4,3 % pour le début de l'année 2024 selon le FMI. Ainsi l'agence Standard & Poor's (S&P) confirme en avril 2023 **la note souveraine du Maroc, BB+ avec une perspective stable.**

### Données économiques (2023-2024)



**4,3 %** (du PIB)  
Déficit public



**70,4 %** du PIB  
Dette publique



**4 080 EUR**  
PIB par habitant



**+ 4,1 %**  
Taux de croissance



**6,8 %**  
Taux inflation



**13,3 %**  
Taux de chômage

## PERSPECTIVES ET ENJEUX

- Réformes sectorielles importantes depuis le début des années 2000 visant à moderniser et à diversifier l'économie marocaine.
- Les perspectives économiques pour l'année 2023 tiennent compte de la conjoncture internationale, notamment, de l'évolution des prix des matières premières en constante négociation.
- Dans le cadre de l'organisation de **la Coupe du Monde 2030** au Maroc, plusieurs projets sont susceptibles de voir le jour :
  - Construction/rénovation de stades et d'installations sportives ;
  - Amélioration des infrastructures de transport (routes, autoroutes et aéroports, développement du réseau ferroviaire, projet du tunnel de Gibraltar, RER de Casablanca) ;
  - Renforcement des services d'accueil et d'hébergement pour les visiteurs.

**COMMERCE EXTÉRIEUR**

**Top 5 des clients du pays (2022)**

- ESPAGNE : 19,6 %
- FRANCE : 18,6 %
- INDE : 6,4 %
- ITALIE : 4,5 %
- BRÉSIL : 4 %

**Top 5 des fournisseurs du pays (2022)**

- ESPAGNE : 14,1 %
- FRANCE : 10,1 %
- CHINE : 10 %
- ÉTATS-UNIS : 7,4 %
- ARABIE SAOUDITE : 6,5 %

**Top 5 des produits exportés**

- PHOSPHATE ET DÉRIVÉS : 15,82 %
- CONSTRUCTION AUTOMOBILE : 14,52 %
- AGRICULTURE, SYLVICULTURE, CHASSE : 12,77 %
- CABLÂGES (AUTOMOBILE) : 11,37 %
- INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE : 10,13 %

**Top 5 des produits d'importation du pays**

- PARTIES ET PIÈCES POUR VOITURE DE TOURISME : 4,73 %
- BLÉ : 3,15 %
- APPAR. POUR COUPURE OU CONNEXION DES CIRCUITS ÉLECTR. IQUES : 3,03 %
- HOUILLES; COKES ET COMBUSTIBLES : 2,26 %
- VOITURES UTILITAIRES : 1,47 %

**La France**

**2<sup>ème</sup> client du Maroc**  
**2<sup>ème</sup> fournisseur du Maroc**

**Le Maroc**

**21<sup>ème</sup> fournisseur de la France**  
**16<sup>ème</sup> client de la France**

## ACCORDS

- **56 accords de libre-échange** signés donnant accès à un marché potentiel de 1,36 Md de personnes dans plus de 55 pays.
- Le Maroc bénéficie du « **statut avancé** » auprès de l'UE depuis le 13 octobre 2008 ; un accord de pêche et un accord agricole Maroc-UE ont été signés en 2019. Un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) incluant la libéralisation des services est en cours de négociation, tout comme une modernisation des volets sur le commerce et l'investissement.
- Signature de **2 conventions internationales** (Genève et New York) relatives à l'arbitrage international, reconnaissance des sentences arbitrales rendues à l'étranger.
- Le Maroc a élaboré son **Plan Climat National 2020-2030** (PCN) afin de limiter le réchauffement climatique. Il confirme ainsi sa volonté de devenir un acteur clé de la transition écologique sur la scène internationale.

## DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

- Mise en place de politiques stratégiques contribuant à l'essor de secteurs clés (énergies renouvelables, tourisme, santé, agriculture et agroalimentaire, commerce).
- Diversification de l'économie dans les secteurs automobile, aéronautique et électronique.
- Programme marocain d'investissement dans les énergies. A l'horizon 2050, la feuille de route du ministère de l'Industrie prévoit un investissement public à hauteur de 646 Mrds d'euros.
- Programme national d'assainissement liquide (PNA) et programme national des déchets ménagers (PNDM), 20 M EUR d'investissements en 2019, objectif de 90 % de collecte des déchets d'ici fin 2022. Création de nouveaux centres de tri, création de centres d'enfouissement des déchets.

## SECTEURS PORTEURS



### Technologies et services

- E-commerce (paiement en ligne)
- Fibre optique
- Fintech et mobile payment
- E-banking
- Éducation numérique



### Agriculture et industries agroalimentaires

- Industrie des corps gras
- Pêche (1<sup>er</sup> producteur de poisson en Afrique)
- Fruits et légumes
- Transformation céréalière
- Produits laitiers



### Art de vivre et santé

- Matériel médical
- Industrie pharmaceutique
- Tourisme durable (zones balnéaires, aménagement du territoire)



### Industries et cleantech

- Construction établissements de santé et Infrastructures sportives
- Automobile, ferroviaire
- Aéronautique
- Énergies renouvelables (solaire et éolienne)
- Électronique
- Mines et Chimie



## ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- Le Maroc est considéré comme un modèle de stabilité politique, en raison d'un fort attachement à la monarchie et au roi Mohammed VI, avec un dynamisme socio-économique grâce à plusieurs réformes politiques et économiques pour améliorer le climat des affaires. Une réputation confirmée par la gestion de la crise sanitaire puis les opérations de sauvetage suite au tremblement de terre du 8 septembre 2023, qui confirment la résilience du Royaume.
- Amélioration de la transparence réglementaire, développement et modernisation des marchés financiers opérés par le gouvernement depuis plusieurs années.
- Le français est parlé par 1/3 de la population et est couramment utilisé pour les affaires.

## INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

- Selon l'Office des changes, le flux net des Investissements Directs Étrangers (IDE) au Maroc a atteint 4,41 milliards MAD (Dirham marocain) en février 2024, soit une augmentation de 24,9 % par rapport à février 2023.
- Selon un rapport de la CNUCED, le Maroc se place en cinquième position en tant que meilleure destination pour les IDE en Afrique en 2022, même si l'année 2023 est marquée par une diminution de 6 %.
- Les investissements directs marocains à l'étranger se sont contractés à hauteur de 156 millions EUR en février 2024. Le Royaume reste un important pays émetteur d'investissements en Afrique essentiellement en Egypte et Côte d'Ivoire.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Toutes les informations sur les marchés export, les opportunités d'affaires, les informations pratiques et les contacts pertinents pour vous accompagner dans votre développement international sont à votre disposition sur : [Informations marchés - Team France Export - Team France Export \(teamfrance-export.fr\)](#)

## NOUS CONTACTER

### Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

15, avenue Mers Sultan  
20130 Casablanca  
Maroc

[cfcim@cfcim.org](mailto:cfcim@cfcim.org)



© 2024 – CFCIM

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de la CFCIM, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

#### Clause de non-responsabilité

La CFCIM ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. La CFCIM ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.